

Réf.: 83E/2019/4/6

(Veuillez indiquer cette référence en cas de réponse)

Syndicat d'initiative et d'intérêts locaux
Fetschenhof-Cents
c/o M. Carlo Zwank
1, rue du Père Brocquart
L-1280 Luxembourg

Luxembourg, le 01 MARS 2019

Concerne : Déviation mise en place fin novembre 2018

Monsieur,

J'ai l'honneur de revenir par la présente à votre courriel du 22 novembre 2018 concernant la déviation mise en place pour soulager le rond-point Irrgarten. Vous m'avez fait part de vos craintes relatives à une augmentation du trafic traversant le quartier de Cents.

A ce sujet, je puis vous assurer que la déviation mise en place le weekend du 24 au 25 novembre 2018 était tout à fait exceptionnelle. Elle avait été mise en place pour soulager temporairement le trafic en raison du chantier au rond-point Irrgarten. La déviation avait été déterminée en concertation avec l'Administration de Ponts et Chaussées puisqu'il s'agissait d'établir une déviation impliquant deux voies étatiques.

Je voudrais souligner que, d'une manière générale, le service de la Circulation veille toujours à ce que toutes les précautions soient prises pour diminuer autant que possible les nuisances auxquelles les riverains sont exposés pendant un chantier. Malheureusement, il n'est pas possible d'éviter tous les inconvénients.

En ce qui concerne votre suggestion concernant la mise en place d'un passage souterrain sous le rond-point Irrgarten, il importe de signaler que la planification et la réalisation du chantier au rond-point Irrgarten, qui fait partie de la voirie étatique et ne relève donc pas du domaine de compétences de la Ville de Luxembourg, est de la responsabilité de l'Administration des Ponts et Chaussées.

Tout en comptant sur votre compréhension, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Bourgmestre, 

